

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00160

Numéro SIREN : 480 393 164

Nom ou dénomination : HYPER SAINT AUNES

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 15915

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

ERNST & YOUNG AVOCATS A LA COUR
1025 RUE HENRI BECQUEREL
CS 39520 PARC CLUB DU MILLENAIRE BAT
22
34961 MONTPELLIER CEDEX 2

V/REF : PIB/FAL
N/REF : 2005 B 160 / 2018-B-15915

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 27/09/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/01/2018.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 31/07/2018

Concernant la société

HYPER SAINT AUNES
Société par actions simplifiée
Centre Commercial
ZAC Saint-Antoine
34130 Saint-Aunes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-15915 le 27/09/2018

R.C.S. MONTPELLIER 480 393 164 (2005 B 160)

Fait à MONTPELLIER le 27/09/2018,

LE GREFFIER



27 SEP. 2018

HYPER SAINT AUNES
Société par actions simplifiée au capital de 5 673 510 euros
Siège social : Centre Commercial
ZAC Saint Antoine, 34130 SAINT AUNES
480 393 164 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2018
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 268 569 euros de la manière suivante :

Bénéfice distribuable de l'exercice	3 268 569 euros
-A titre de dividendes	2 500 000 euros
Soit 4,41 euros par action	
-Le solde	768 569 euros
En totalité au poste « Autres réserves »	
Qui s'élève ainsi à 4 102 945 euros	

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués sont soumises à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30%, composé :

- ✓ D'une part, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) dont le taux est fixé à 12,8 %.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros pour un célibataire, divorcé ou veuf, et à 75.000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code Général des Impôts.

- ✓ D'autre part, des prélèvements sociaux payés à la source, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, dont le taux est fixé à 17,20%.

Le prélèvement forfaitaire unique est versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement desdits revenus. Par dérogation à l'application du PFU, les revenus mobiliers peuvent, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A, 2 nouveau du Code Général des Impôts. Les revenus sont alors pris en compte dans le revenu net global.

L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 499 991,19 euros
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2018 éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 8,81 euros.

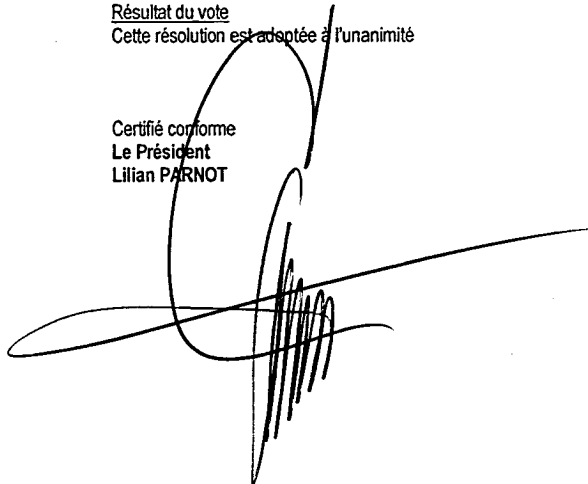
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 janvier 2015 :
 - o 2 700 000 euros, soit 4,76 euros par titre.
 - o dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 9,52 euros
 - o dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 699 999,48 euros
- Exercice clos le 31 janvier 2016 :
 - *Dividendes votés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 07 juillet 2016
 - o 2 850 000 euros, soit 5,023 euros par titre.
 - o dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 ,05 euros
 - o dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 849 989,95 euros
 - *Dividendes votés par l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2016
 - o 1 500 000 euros, soit 2,6439 euros par titre.
 - o dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 euros
 - o dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 449 995 euros
- Exercice clos le 31 janvier 2017 :
 - o 2 500 000 euros, soit 4,41 euros par titre.
 - o dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8,81 euros
 - o dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 499 991,19 euros

Résultat du vote

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président
Lilian PARNOT



03 B160

27 SEP. 2018

18B15915

C A B I N E T

François GIRARD

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE et de COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société inscrite au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de Montpellier

GREFFE

HYPER SAINT AUNES

SAS au capital de 5 673 510 €

Siège social : ZAC Saint-Antoine

34130 SAINT AUNES

480 393 164 RCS MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/01/2018

Assemblée générale ordinaire annuelle du 31 Juillet 2018

65, avenue Clément Ader - Castelnau 2000 - 34 170 Castelnau-le-Lez
Tél : 04 99 23 30 30 - Fax : 04 99 23 30 31 - E-mail : cabinet.francois-girard@nerim.net

SARL Cabinet François Girard au capital de 7 522 euros
RCS Montpellier B 413 309 576 - Siret 413 309 576 000 36 - Code APE 6920Z - TVA intracommunautaire 50413309576

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS HYPER SAINT AUNES relatifs à l'exercice clos le 31/01/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS HYPER SAINT AUNES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société n'a pas pu Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, communiquer dans son rapport de gestion les informations sur les délais de paiement de ses fournisseurs et de ses clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Le prestataire informatique de la société n'a pas pu mettre en place au sein de la société, les outils techniques nécessaires permettant de produire les informations sur ces délais de paiements.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS HYPER SAINT AUNES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Castelnau le Lez, le 12 Juillet 2018

Le Commissaire aux comptes

CABINET FRANÇOIS GIRARD,

Représenté par François GIRARD

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/18	Net au 31/01/17
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	384 334,97	272 305,18	112 029,79	27 953,75
Fonds commercial	365 152,45		365 152,45	365 152,45
Autres immobilisations incorporelles	31 390,00		31 390,00	68 872,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 392 587,50	4 927,50	1 387 660,00	1 387 660,00
Constructions	5 462 993,21	2 189 748,65	3 273 244,56	3 099 910,28
Installations techniques, matériel et outillage	11 633 395,86	7 398 023,19	4 235 372,67	4 790 493,09
Autres immobilisations corporelles	6 730 313,46	4 602 833,01	2 127 480,45	2 319 421,22
Immob. en cours / Avances & acomptes	117 270,17		117 270,17	177 534,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	822 659,97	84 022,00	738 637,97	732 143,47
Autres titres immobilisés	1 827 443,13		1 827 443,13	1 585 565,14
Prêts	188 448,81		188 448,81	214 842,94
Autres immobilisations financières	346 046,17		346 046,17	346 046,17
ACTIF IMMOBILISE	29 302 035,70	14 551 859,53	14 750 176,17	15 115 595,33
STOCKS				
Matières premières et autres approv.				23 545,68
Marchandises	11 814 401,96	138 620,85	11 675 781,11	11 454 182,67
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	475 132,12	1 985,60	473 146,52	464 966,73
Fournisseurs débiteurs	2 793 276,52	2 558,37	2 790 718,15	2 555 501,91
Personnel	61 295,00		61 295,00	41 480,73
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	364 262,37		364 262,37	213 503,64
Autres créances	2 736 087,63		2 736 087,63	2 427 085,33
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	5 884 457,29		5 884 457,29	5 465 879,12
DISPONIBILITES	3 875 935,24		3 875 935,24	1 383 467,66
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	290 906,53		290 906,53	320 846,12
ACTIF CIRCULANT	28 295 754,66	143 164,82	28 152 589,84	24 350 459,59
TOTAL ACTIF	57 597 790,36	14 695 024,35	42 902 766,01	39 466 054,92

Bilan

	Net au 31/01/18	Net au 31/01/17
PASSIF		
CAPITAL	5 673 510,00	5 673 510,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	567 351,00	567 351,00
<i>Autres réserves</i>	3 334 376,94	2 752 996,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 268 569,01	3 081 380,46
PROVISIONS REGLEMENTEES	19 225,81	39 947,40
CAPITAUX PROPRES	12 863 032,76	12 115 185,34
PROVISIONS POUR RISQUES	761 170,06	462 302,06
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	761 170,06	462 302,06
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	4 143 143,60	4 403 258,51
<i>Emprunts</i>	4 143 143,60	4 403 054,51
<i>Découverts et concours bancaires</i>		204,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 150,00	1 000,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	6 158 476,89	4 289 897,84
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 779 422,42	11 958 882,25
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 493 509,29	5 543 240,31
<i>Personnel</i>	2 200 217,48	2 220 646,82
<i>Organismes sociaux</i>	2 125 098,31	2 483 449,14
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	496 389,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	306 274,81	456 202,95
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	365 529,69	382 941,40
AUTRES DETTES	702 860,99	680 288,61
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		12 000,00
DETTES	29 278 563,19	26 888 567,52
TOTAL PASSIF	42 902 766,01	39 466 054,92



Compte de résultat

	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois	du 01/02/16 au 31/01/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	147 079 610,63	138 130 784,56	8 948 826,07	6,48
Production vendue	7 156 311,92	7 094 775,70	61 536,22	0,87
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	154 235 922,55	145 225 560,26	9 010 362,29	6,20
Subventions d'exploitation	68 586,06	81 063,16	-12 477,10	-15,39
Autres produits	528 252,33	386 168,55	142 083,78	36,79
PRODUITS D'EXPLOITATION	154 832 760,94	145 692 791,97	9 139 968,97	6,27
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	120 301 973,58	112 396 963,75	7 905 009,83	7,03
Variation de stock (m/ses)	-210 853,29	-335 401,90	124 548,61	-37,13
Achats de m.p & aut.approv.	282 647,49	302 773,50	-20 126,01	-6,65
Variation de stock (m.p.)	23 545,68	11 521,32	12 024,36	104,37
Autres achats & charges externes	11 360 916,27	10 761 376,12	599 540,15	5,57
Impôts, taxes et vers. assim.	2 468 559,65	2 405 889,56	62 670,09	2,60
Salaires et Traitements	10 244 151,01	9 943 042,39	301 108,62	3,03
Charges sociales	3 739 785,92	3 686 069,86	53 716,06	1,46
Amortissements et provisions	2 301 095,51	1 928 585,85	372 509,66	19,32
Autres charges	30 858,81	26 307,53	4 551,28	17,30
CHARGES D'EXPLOITATION	150 542 680,63	141 127 127,98	9 415 552,65	6,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 290 080,31	4 565 663,99	-275 583,68	-6,04
Produits financiers	113 189,93	182 512,12	-69 322,19	-37,98
Charges financières	112 940,46	210 735,34	-97 794,88	-46,41
RESULTAT FINANCIER	249,47	-28 223,22	28 472,69	-100,88
Opérations en commun	7 320,94		7 320,94	
RESULTAT COURANT	4 297 650,72	4 537 440,77	-239 790,05	-5,28
Produits exceptionnels	461 590,51	149 566,54	312 023,97	208,62
Charges exceptionnelles	120 343,22	197 605,85	-77 262,63	-39,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	341 247,29	-48 039,31	389 286,60	-810,35
Participation des salariés	869 793,00	841 763,00	28 030,00	3,33
Impôts sur les bénéfices	500 536,00	566 258,00	-65 722,00	-11,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 268 569,01	3 081 380,46	187 188,55	6,07

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La SAS LP EXPANSION a dénoncé la convention d'intégration fiscale à compter du 1er février 2017.

La sortie de l'intégration fiscale n'entraîne aucune incidence au niveau des comptes de la société.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPER SAINT AUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 42 902 766 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 268 569 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2016 totalisait 541 676 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 632 491 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 52 368 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	365 152			365 152
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	349 632	103 575	37 482	415 725
Immobilisations incorporelles	714 785	103 575	37 482	780 877
- Terrains	1 392 588			1 392 588
- Constructions sur sol propre	3 288 250	116 484	12 849	3 391 885
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 706 867	364 242		2 071 108
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 192 174	447 041	5 820	11 633 396
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 365 828	169 917		5 535 745
- Matériel de transport	298 137	36 771	40 394	294 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	786 540	113 514		900 054
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	177 535	113 136	173 401	117 270
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 207 919	1 361 105	232 463	25 336 560
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	816 165	6 496	1	822 660
- Autres titres immobilisés	1 585 565	307 035	65 157	1 827 443
- Prêts et autres immobilisations financières	560 889		26 394	534 495
Immobilisations financières	2 962 620	313 531	91 552	3 184 598
ACTIF IMMOBILISE	27 885 323	1 778 210	361 498	29 302 036

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>		173 401	22	173 423
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	103 575	1 187 704	21 945	1 313 223
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>			291 564	291 564
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	103 575	1 361 105	313 531	1 778 210
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>	37 482	173 401	22	210 905
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		59 063	91 530	150 593
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	37 482	232 463	91 552	361 498

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
<i>Fonds de commerce Luli</i>	100 000			100 000
<i>Fonds de commerce station service</i>	165 000			165 000
Total	265 000			265 000

Le poste fonds commercial est constitué des éléments non identifiables suivants, qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan :

- fonds de commerce Luli acquis en 2004 pour 100 K€ ;
- fonds de commerce Station de Lavage acquis en 2010 pour 165 K€.

Le fonds commercial concourt au maintien et au développement de potentiel d'activité de la SAS HYPER SAINT AUNES. Il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Test de dépréciation : Le fonds commercial est affecté aux groupes d'actifs au niveau desquels ses performances sont suivies à savoir, dans le cas de l'entreprise, au secteur de la grande distribution en France. La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Au-delà de la période de 5 ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme de l'activité propre du secteur considéré.

Principales hypothèses retenues en 2017 pour le calcul des valeurs d'utilité : taux de croissance de 2.70 % et taux d'actualisation de 12 %. Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>				
SARL LULI 34138 MAUGUIO	228 674	789 126	100,00	145 140
EURL SAINT-AUNES EVASION 34130 SAINT AUNES	91 000	515 423	100,00	95 177
SARL DIS AUTO 34138 MAUGUIO	43 951	1 512 224	100,00	98 494
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</i>				
SARL AIR MIDI CENTRE 34130 SAINT AUNES	19 600	-315 599	14,09	144 686
SAS PH OCCITANIE 34130 SAINT-AUNES	500 000	1 215	20,00	1 215
SNC FUEL-DIS 34130 SAINT-AUNES	47 500	-30 229	50,00	-27 411
SARL AIR 5 P.F 34130 SAINT AUNES	155 892	-2 608	16,67	-2 584

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>	490 250	490 250			
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</i>	243 245	159 223	591 992		
<i>- Autres filiales françaises</i>					
<i>- Autres filiales étrangères</i>					
<i>- Autres participations françaises</i>					
<i>- Autres participations étrangères</i>					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 807	19 499		272 305
Immobilisations incorporelles	252 807	19 499		272 305
- Terrains	4 928			4 928
- Constructions sur sol propre	590 500	171 423	593	761 330
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 304 706	123 712		1 428 419
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 401 681	997 461	1 119	7 398 023
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 218 618	419 354		3 637 972
- Matériel de transport	225 903	20 747	36 337	210 314
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	686 562	67 984		754 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 432 899	1 800 682	38 048	14 195 532
ACTIF IMMOBILISE	12 685 706	1 820 180	38 048	14 467 838

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 344 620 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	89 165		89 165
Prêts	188 449		188 449
Autres	346 046		346 046
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	475 132	475 132	
Autres	5 954 922	5 954 922	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	290 907	290 907	
Total	7 344 620	6 720 960	623 660
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	26 394		

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture à établir	30 661
R r r o a recevoir	986 925
Budget à recevoir (brii-mac)	478 855
Avoirs non recus	570 295
Org sociaux produits a re	56 888
Etat produits a recevoir	52 368
Associés intérêts courus	469
Intérêts courus/valeurs mobilières	64 457
Total	2 240 917

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	84 022			84 022
<i>Stocks</i>	149 366	138 621	149 366	138 621
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	3 879	1 986	1 321	4 544
Total	237 267	140 606	150 687	227 187
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		140 606	150 687	
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 673 510,00 euros décomposé en 567 351 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	567 351	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	567 351	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	39 947		20 722	19 226
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	39 947		20 722	19 226
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>			20 722	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	319 281	20 000	61 441		277 840
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	143 021	340 309			483 330
Total	462 302	360 309	61 441		761 170
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		340 309			
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		20 000	61 441		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 278 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 143 144	1 469 672	1 592 749	1 080 722
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	1 150			1 150
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	12 779 422	12 779 422		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	5 493 509	5 493 509		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	6 861 338	6 861 338		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	29 278 563	26 603 942	1 592 749	1 081 872
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 501 150			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	1 757 260			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	6 158 477			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 833 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	2 656 389	2 702 233	
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	2 656 389	2 702 233	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn factures non parvenues</i>	1 155 286
<i>Fnp mandat socamil</i>	960 491
<i>Intérêts courus s/emprunt</i>	2 998
<i>Associés int. courus à payer</i>	1 909
<i>Dettes prov p/congés à payer</i>	861 193
<i>Dettes prov p/participation</i>	480 712
<i>Participation chq non enc</i>	75
<i>Int 2008 non encaisse</i>	23 084
<i>Int 2009 non encaisse</i>	21 558
<i>Int 2010 non encaisse</i>	28 935
<i>Int 2011 non encaisse</i>	31 426
<i>Int 2012 non encaisse</i>	30 166
<i>Int 2012 non encaisse drive le cres</i>	6 449
<i>Int 2013 non encaisse</i>	34 687
<i>Int 2014 non encaissé</i>	27 626
<i>Prime p.p non encaisse</i>	2 896
<i>Prime p.p non encaisse 2011</i>	1 879
<i>Intéressement</i>	389 081
<i>Personnel charges à payer</i>	250 118
<i>Charges sociales s/congés payés</i>	301 418
<i>Org sociaux charges à payer</i>	891 563
<i>Comité d entreprise</i>	2 621
<i>Etat charges à payer</i>	116 853
<i>Etat chges à payer form profession.</i>	119 501
<i>Etat chges à payer taxe apprentiss.</i>	76 935
<i>Etat chges à payer part construct.</i>	52 236
Total	5 871 697

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	290 907		
Total	290 907		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	2 121 449		2 121 449
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	350 651		350 651
<i>Ventes de marchandises</i>	147 079 611		147 079 611
<i>Produits des activités annexes</i>	4 684 212		4 684 212
TOTAL	154 235 923		154 235 923

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 21 856 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal - 33 1/3 %</i>	3 954 211
<i>Taux Normal - 28 %</i>	
<i>Taux Réduit - 15 %</i>	
<i>Plus-Values à LT - 15 %</i>	
<i>Concession de licences - 15 %</i>	
<i>Contribution locative - 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	636 638
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	82 077
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	121 284
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	4 297 651	500 536	3 797 115
+ Résultat exceptionnel	341 247		341 247
- Participations des salariés	869 793		869 793
Résultat comptable	3 769 105	500 536	3 268 569
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 195 900 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i> <i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i> <i>Liés aux plus-values à réintégrer</i> <i>Liés à d'autres éléments</i>	19 226
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	19 226
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i> <i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i> <i>Liés à d'autres éléments</i>	532 233
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	532 233
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	154 692
Estimation du montant de la créance future	195 900
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

05B160

SAS HYPER SAINT AUNES

27 SEP. 2018

RCS Nanterre 480 393 164

18B/595

C O A



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/18	Net au 31/01/17
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	384 334,97	272 305,18	112 029,79	27 953,75
Fonds commercial	365 152,45		365 152,45	365 152,45
Autres immobilisations incorporelles	31 390,00		31 390,00	68 872,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 392 587,50	4 927,50	1 387 660,00	1 387 660,00
Constructions	5 462 993,21	2 189 748,65	3 273 244,56	3 099 910,28
Installations techniques, matériel et outillage	11 633 395,86	7 398 023,19	4 235 372,67	4 790 493,09
Autres immobilisations corporelles	6 730 313,46	4 602 833,01	2 127 480,45	2 319 421,22
Immob. en cours / Avances & acomptes	117 270,17		117 270,17	177 534,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	822 659,97	84 022,00	738 637,97	732 143,47
Autres titres immobilisés	1 827 443,13		1 827 443,13	1 585 565,14
Prêts	188 448,81		188 448,81	214 842,94
Autres immobilisations financières	346 046,17		346 046,17	346 046,17
ACTIF IMMOBILISE	29 302 035,70	14 551 859,53	14 750 176,17	15 115 595,33
STOCKS				
Matières premières et autres approv.				23 545,68
Marchandises	11 814 401,96	138 620,85	11 675 781,11	11 454 182,67
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	475 132,12	1 985,60	473 146,52	464 966,73
Fournisseurs débiteurs	2 793 276,52	2 558,37	2 790 718,15	2 555 501,91
Personnel	61 295,00		61 295,00	41 480,73
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	364 262,37		364 262,37	213 503,64
Autres créances	2 736 087,63		2 736 087,63	2 427 085,33
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	5 884 457,29		5 884 457,29	5 465 879,12
DISPONIBILITES	3 875 935,24		3 875 935,24	1 383 467,66
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	290 906,53		290 906,53	320 846,12
ACTIF CIRCULANT	28 295 754,66	143 164,82	28 152 589,84	24 350 459,59
TOTAL ACTIF	57 597 790,36	14 695 024,35	42 902 766,01	39 466 054,92

Certifié conforme

Président

Bilan

	Net au 31/01/18	Net au 31/01/17
PASSIF		
CAPITAL	5 673 510,00	5 673 510,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	567 351,00	567 351,00
<i>Autres réserves</i>	3 334 376,94	2 752 996,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 268 569,01	3 081 380,46
PROVISIONS REGLEMENTEES	19 225,81	39 947,40
CAPITAUX PROPRES	12 863 032,76	12 115 185,34
PROVISIONS POUR RISQUES	761 170,06	462 302,06
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	761 170,06	462 302,06
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	4 143 143,60	4 403 258,51
<i>Emprunts</i>	4 143 143,60	4 403 054,51
<i>Découverts et concours bancaires</i>		204,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 150,00	1 000,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	6 158 476,89	4 289 897,84
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 779 422,42	11 958 882,25
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 493 509,29	5 543 240,31
<i>Personnel</i>	2 200 217,48	2 220 646,82
<i>Organismes sociaux</i>	2 125 098,31	2 483 449,14
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	496 389,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	306 274,81	456 202,95
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	365 529,69	382 941,40
AUTRES DETTES	702 860,99	680 288,61
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		12 000,00
DETTES	29 278 563,19	26 888 567,52
TOTAL PASSIF	42 902 766,01	39 466 054,92

Compte de résultat

	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois	du 01/02/16 au 31/01/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	147 079 610,63	138 130 784,56	8 948 826,07	6,48
Production vendue	7 156 311,92	7 094 775,70	61 536,22	0,87
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	154 235 922,55	145 225 560,26	9 010 362,29	6,20
Subventions d'exploitation	68 586,06	81 063,16	-12 477,10	-15,39
Autres produits	528 252,33	386 168,55	142 083,78	36,79
PRODUITS D'EXPLOITATION	154 832 760,94	145 692 791,97	9 139 968,97	6,27
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	120 301 973,58	112 396 963,75	7 905 009,83	7,03
Variation de stock (m/ses)	-210 853,29	-335 401,90	124 548,61	-37,13
Achats de m.p. & aut.approv.	282 647,49	302 773,50	-20 126,01	-6,65
Variation de stock (m.p.)	23 545,68	11 521,32	12 024,36	104,37
Autres achats & charges externes	11 360 916,27	10 761 376,12	599 540,15	5,57
Impôts, taxes et vers. assim.	2 468 559,65	2 405 889,56	62 670,09	2,60
Salaires et Traitements	10 244 151,01	9 943 042,39	301 108,62	3,03
Charges sociales	3 739 785,92	3 686 069,86	53 716,06	1,46
Amortissements et provisions	2 301 095,51	1 928 585,85	372 509,66	19,32
Autres charges	30 858,81	26 307,53	4 551,28	17,30
CHARGES D'EXPLOITATION	150 542 680,63	141 127 127,98	9 415 552,65	6,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 290 080,31	4 565 663,99	-275 583,68	-6,04
Produits financiers	113 189,93	182 512,12	-69 322,19	-37,98
Charges financières	112 940,46	210 735,34	-97 794,88	-46,41
RESULTAT FINANCIER	249,47	-28 223,22	28 472,69	-100,88
Opérations en commun	7 320,94		7 320,94	
RESULTAT COURANT	4 297 650,72	4 537 440,77	-239 790,05	-5,28
Produits exceptionnels	461 590,51	149 566,54	312 023,97	208,62
Charges exceptionnelles	120 343,22	197 605,85	-77 262,63	-39,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	341 247,29	-48 039,31	389 286,60	-810,35
Participation des salariés	869 793,00	841 763,00	28 030,00	3,33
Impôts sur les bénéfices	500 536,00	566 258,00	-65 722,00	-11,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 268 569,01	3 081 380,46	187 188,55	6,07

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La SAS LP EXPANSION a dénoncé la convention d'intégration fiscale à compter du 1er février 2017.

La sortie de l'intégration fiscale n'entraîne aucune incidence au niveau des comptes de la société.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPER SAINT AUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 42 902 766 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 268 569 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2016 totalisait 541 676 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 632 491 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 52 368 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	365 152			365 152
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	349 632	103 575	37 482	415 725
Immobilisations incorporelles	714 785	103 575	37 482	780 877
- Terrains	1 392 588			1 392 588
- Constructions sur sol propre	3 288 250	116 484	12 849	3 391 885
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 706 867	364 242		2 071 108
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 192 174	447 041	5 820	11 633 396
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 365 828	169 917		5 535 745
- Matériel de transport	298 137	36 771	40 394	294 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	786 540	113 514		900 054
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	177 535	113 136	173 401	117 270
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 207 919	1 361 105	232 463	25 336 560
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	816 165	6 496	1	822 660
- Autres titres immobilisés	1 585 565	307 035	65 157	1 827 443
- Prêts et autres immobilisations financières	560 889		26 394	534 495
Immobilisations financières	2 962 620	313 531	91 552	3 184 598
ACTIF IMMOBILISE	27 885 323	1 778 210	361 498	29 302 036

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 426 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	27	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	23	
<i>Employés</i>	376	
<i>Ouvriers</i>		
Total	426	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions financières aux sociétés parainées</i>	8 529 960
<i>Avals et cautions</i>	8 529 960
<i>Engagements en matière de pensions</i>	295 725
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	110 887
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 200 K€</i>	269 978
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 000 K€</i>	1 000 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	273 599
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque Postale sur emprunt de 1 500 K€</i>	1 432 256
<i>Autres engagements donnés</i>	2 975 833
Total	11 912 405
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	502 000
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	2 656 389



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				155 166	155 166
<i>Cumul exercices antérieurs Dotations de l'exercice</i>				30 933	30 933
Amortissements				30 933	30 933
<i>Cumul exercices antérieurs Exercice</i>				62 380	62 380
Redevances payées				62 380	62 380
<i>A un an au plus</i>				34 911	34 911
<i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i>				75 976	75 976
<i>A plus de cinq ans</i>					
Redevances restant à payer				110 887	110 887
<i>A un an au plus</i>					
<i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i>				25 420	25 420
<i>A plus de cinq ans</i>					
Valeur résiduelle				25 420	25 420
Montant pris en charge dans l'exercice				62 380	62 380

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 295 725 euros

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des indemnités de fin de carrières est la méthode des unités de crédit projetées, sur la base de départs volontaires à la retraite.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation sont les suivantes :

- taux d'actualisation à 1.44% ;
- taux de croissance des salaires : 1 % ;
- charges sociales patronales : 45 % ;
- turnover faible pour les cadres et les employés ;
- table de mortalité de l'INSEE 2017 ;
- âge de départ : 65 ans.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>		173 401	22	173 423
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	103 575	1 187 704	21 945	1 313 223
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>			291 564	291 564
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	103 575	1 361 105	313 531	1 778 210
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>	37 482	173 401	22	210 905
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		59 063	91 530	150 593
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	37 482	232 463	91 552	361 498

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
<i>Fonds de commerce Luli</i>	100 000			100 000
<i>Fonds de commerce station service</i>	165 000			165 000
Total	265 000			265 000

Le poste fonds commercial est constitué des éléments non identifiables suivants, qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan :

- fonds de commerce Luli acquis en 2004 pour 100 K€ ;
- fonds de commerce Station de Lavage acquis en 2010 pour 165 K€.

Le fonds commercial concourt au maintien et au développement de potentiel d'activité de la SAS HYPER SAINT AUNES. Il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Test de dépréciation : Le fonds commercial est affecté aux groupes d'actifs au niveau desquels ses performances sont suivies à savoir, dans le cas de l'entreprise, au secteur de la grande distribution en France. La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Au-delà de la période de 5 ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme de l'activité propre du secteur considéré.

Principales hypothèses retenues en 2017 pour le calcul des valeurs d'utilité : taux de croissance de 2.70 % et taux d'actualisation de 12 %.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LULI 34138 MAUGUIO	228 674	789 126	100,00	145 140
EURL SAINT-AUNES EVASION 34130 SAINT AUNES	91 000	515 423	100,00	95 177
SARL DIS AUTO 34138 MAUGUIO	43 951	1 512 224	100,00	98 494
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL AIR MIDI CENTRE 34130 SAINT AUNES	19 600	-315 599	14,09	144 686
SAS PH OCCITANIE 34130 SAINT-AUNES	500 000	1 215	20,00	1 215
SNC FUEL-DIS 34130 SAINT-AUNES	47 500	-30 229	50,00	-27 411
SARL AIR 5 P.F 34130 SAINT AUNES	155 892	-2 608	16,67	-2 584

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	490 250	490 250			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	243 245	159 223	591 992		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 807	19 499		272 305
Immobilisations incorporelles	252 807	19 499		272 305
- Terrains	4 928			4 928
- Constructions sur sol propre	590 500	171 423	593	761 330
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 304 706	123 712		1 428 419
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 401 681	997 461	1 119	7 398 023
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 218 618	419 354		3 637 972
- Matériel de transport	225 903	20 747	36 337	210 314
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	686 562	67 984		754 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 432 899	1 800 682	38 048	14 195 532
ACTIF IMMOBILISE	12 685 706	1 820 180	38 048	14 467 838

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 344 620 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>	89 165		89 165
<i>Prêts</i>	188 449		188 449
<i>Autres</i>	346 046		346 046
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	475 132	475 132	
<i>Autres</i>	5 954 922	5 954 922	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	290 907	290 907	
Total	7 344 620	6 720 960	623 660
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	26 394		

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients facture à établir</i>	30 661
<i>R r r o a recevoir</i>	986 925
<i>Budget à recevoir (brii-mac)</i>	478 855
<i>Avoirs non recus</i>	570 295
<i>Org sociaux produits a re</i>	56 888
<i>Etat produits a recevoir</i>	52 368
<i>Associés intérêts courus</i>	469
<i>Intérêts courus/valeurs mobilières</i>	64 457
Total	2 240 917

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	84 022			84 022
<i>Stocks</i>	149 366	138 621	149 366	138 621
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	3 879	1 986	1 321	4 544
Total	237 267	140 606	150 687	227 187
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		140 606	150 687	
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 673 510,00 euros décomposé en 567 351 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	567 351	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	567 351	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	39 947		20 722	19 226
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	39 947		20 722	19 226
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>			20 722	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	319 281	20 000	61 441		277 840
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	143 021	340 309			483 330
Total	462 302	360 309	61 441		761 170
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		340 309			
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		20 000	61 441		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 278 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 143 144	1 469 672	1 592 749	1 080 722
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	1 150			1 150
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	12 779 422	12 779 422		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	5 493 509	5 493 509		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	6 861 338	6 861 338		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	29 278 563	26 603 942	1 592 749	1 081 872
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 501 150			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	1 757 260			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	6 158 477			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 833 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	2 656 389	2 702 233	
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	2 656 389	2 702 233	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn factures non parvenues</i>	1 155 286
<i>Fnp mandat socamil</i>	960 491
<i>Intérêts courus s/emprunt</i>	2 998
<i>Associés int. courus à payer</i>	1 909
<i>Dettes prov p/congés à payer</i>	861 193
<i>Dettes prov p/participation</i>	480 712
<i>Participaiton chq non enc</i>	75
<i>Int 2008 non encaisse</i>	23 084
<i>Int 2009 non encaisse</i>	21 558
<i>Int 2010 non encaisse</i>	28 935
<i>Int 2011 non encaisse</i>	31 426
<i>Int 2012 non encaisse</i>	30 166
<i>Int 2012 non encaisse drive le cres</i>	6 449
<i>Int 2013 non encaisse</i>	34 687
<i>Int 2014 non encaissé</i>	27 626
<i>Prime p.p non encaisse</i>	2 896
<i>Prime p.p non encaisse 2011</i>	1 879
<i>Intéressement</i>	389 081
<i>Personnel charges à payer</i>	250 118
<i>Charges sociales s/congés payés</i>	301 418
<i>Org sociaux charges à payer</i>	891 563
<i>Comité d entreprise</i>	2 621
<i>Etat charges à payer</i>	116 853
<i>Etat chges à payer form profession.</i>	119 501
<i>Etat chges à payer taxe apprentiss.</i>	76 935
<i>Etat chges à payer part construct.</i>	52 236
Total	5 871 697

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	290 907		
Total	290 907		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	2 121 449		2 121 449
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	350 651		350 651
<i>Ventes de marchandises</i>	147 079 611		147 079 611
<i>Produits des activités annexes</i>	4 684 212		4 684 212
TOTAL	154 235 923		154 235 923

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 21 856 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal - 33 1/3 %</i>	3 954 211
<i>Taux Normal - 28 %</i>	
<i>Taux Réduit - 15 %</i>	
<i>Plus-Values à LT - 15 %</i>	
<i>Concession de licences - 15 %</i>	
<i>Contribution locative - 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	636 638
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	82 077
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	121 284
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	4 297 651	500 536	3 797 115
+ Résultat exceptionnel	341 247		341 247
- Participations des salariés	869 793		869 793
Résultat comptable	3 769 105	500 536	3 268 569
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 195 900 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	19 226
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	19 226
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	532 233
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	532 233
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	154 692
Estimation du montant de la créance future	195 900
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 426 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	27	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	23	
<i>Employés</i>	376	
<i>Ouvriers</i>		
Total	426	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions financières aux sociétés parainées</i>	8 529 960
<i>Avals et cautions</i>	8 529 960
<i>Engagements en matière de pensions</i>	295 725
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	110 887
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 200 K€</i>	269 978
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 000 K€</i>	1 000 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	273 599
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque Postale sur emprunt de 1 500 K€</i>	1 432 256
<i>Autres engagements donnés</i>	2 975 833
Total	11 912 405
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	502 000
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	2 656 389

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				155 166	155 166
<i>Cumul exercices antérieurs</i> <i>Dotations de l'exercice</i>				30 933	30 933
Amortissements				30 933	30 933
<i>Cumul exercices antérieurs</i> <i>Exercice</i>				62 380	62 380
Redevances payées				62 380	62 380
<i>A un an au plus</i> <i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i> <i>A plus de cinq ans</i>				34 911 75 976	34 911 75 976
Redevances restant à payer				110 887	110 887
<i>A un an au plus</i> <i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i> <i>A plus de cinq ans</i>				25 420	25 420
Valeur résiduelle				25 420	25 420
Montant pris en charge dans l'exercice				62 380	62 380

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 295 725 euros

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des indemnités de fin de carrières est la méthode des unités de crédit projetées, sur la base de départs volontaires à la retraite.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation sont les suivantes :

- taux d'actualisation à 1.44% ;
- taux de croissance des salaires : 1 % ;
- charges sociales patronales : 45 % ;
- turnover faible pour les cadres et les employés ;
- table de mortalité de l'INSEE 2017 ;
- âge de départ : 65 ans.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.